

Éligible

DCI

Public visé

- Toute personne souhaitant exercer l'activité de distribution de crédit immobilier accessoire à la vente d'un bien ou d'un service.
- Tous les collaborateurs devant produire une attestation de formation habilitante à l'exercice de l'activité d'IOBSP niveau 3 immobilier.

Descriptif de la formation

- Cette formation s'adresse à toute personne amenée à exercer une activité liée à l'élaboration, la proposition, l'octroi ou le conseil en matière de contrat de crédit immobilier aux consommateurs, en complément de la vente d'un bien ou d'un service.

Objectifs de la formation

- Acquérir les compétences et les connaissances nécessaires pour proposer un crédit immobilier à ses propres clients à qui un produit immobilier a été vendu.
- Permettre l'inscription au registre unique de l'ORIAS dans la catégorie niveau 3 des IOBSP.

Compétences visées

- Maîtriser les compétences en matière juridique, économique et financière, préalables à l'exercice de l'activité de courtage en crédit immobilier, pour ses propres clients à qui un produit immobilier a été vendu.
- Connaître les différentes solutions en matière de crédit immobilier.
- Savoir monter un dossier de crédit.

Modalités d'évaluation

Une validation des connaissances se fait tout au long de la formation par l'intermédiaire de quiz.

Documents remis à l'issue de la formation :

- Livret de stage IOBSP niveau 3 immobilier (pour inscription ORIAS).
- Attestation de réussite à l'examen final IOBSP de niveau 3.

Réf. : IOB03-IMMO40

Public concerné
Spécifique

Prérequis
Aucun

Méthode
E-learning

Durée : 40H

Prix : 380 € *

* Exonéré de TVA
(Art.261.4.a du CGI)

Durée d'accès
au campus de formation
en ligne :
6 mois d'accès



Cette formation s'adresse à toute personne amenée à exercer une activité liée à l'élaboration, la proposition, l'octroi ou le conseil en matière de contrat de crédit immobilier aux consommateurs, en complément de la vente d'un bien ou d'un service.

Détails de la formation

Unité 1 - Environnement de la Banque et de l'assurance ; contrôles et sanctions

► Accueil

► Le secteur du crédit et de l'assurance

- Le rôle des banques dans l'économie
- Les acteurs du système bancaire français
- Environnement réglementaire de l'assurance
- La distribution des produits d'assurance
- Environnement réglementaire des métiers de la finance
- Modalités de distribution des produits financiers

► La lutte anti-blanchiment et contre le financement du terrorisme

- La lutte anti-blanchiment

► Cas d'application et quiz

Unité 2 - Environnement du marché immobilier français

► Accueil

► Le marché immobilier et ses acteurs

- Le marché immobilier en France
- Les professionnels de l'immobilier

► Le marché immobilier et son environnement juridique

- Environnement administratif du crédit immobilier
- L'environnement juridique de l'acte de construire
- Le cadastre et la publicité foncière

► Cas d'application et quiz

Unité 3 – Encadrement de la distribution de crédit relatif aux biens immobiliers à usage résidentiels ; règles de bonne conduite ; surendettement

► Accueil

- Environnement réglementaire du crédit immobilier
- Crédit immobilier et difficultés de l'emprunteur
- Crédit immobilier et information de l'emprunteur

► Prévention du surendettement et endettement responsable

- Le surendettement
- Les pratiques commerciales déloyales

► Autres éléments de l'environnement réglementaire

- IOBSP et relations clients
- La protection de la clientèle
- La lutte contre les discriminations

► Quiz

Unité 4 – Les crédits immobiliers

► Accueil

► Caractéristiques financières des crédits immobiliers

- Caractéristiques financières des crédits immobiliers

► Les techniques de financement

- Les financements immobiliers - I - Généralités
- Les financements immobiliers - II - Le PTZ
- Les financements immobilier - III - Les prêts aidés
- Les financements liés à l'immobilier

► L'investissement locatif

- Les revenus fonciers
- Défiscalisation : solutions immobilières
- La location meublée

► La connaissance des clients : droit de la famille

- Le régime primaire impératif
- Le PACS et le concubinage
- Le divorce
- Les régimes matrimoniaux

► La connaissance des clients : la transmission du patrimoine

- Les libéralités : 1
- Les successions
- Le démembrement de propriété

► Quiz

Unité 5 – Les garanties et les assurances

► Accueil

► Suretés réelles et suretés personnelles

- Le cautionnement
- Le gage et le nantissement (particuliers)
- Les hypothèques

► L'assurance emprunteur

- Assurance emprunteur 1 : généralités et souscription
- Assurance emprunteur 2 : les risques garantis
- La convention AERAS
- Assurance emprunteur et information du client
- Environnement réglementaire de l'assurance emprunteur
- Le changement d'assurance emprunteur
- La garantie des accidents de la vie (GAV)

► Quiz

Unité 6 – Étude de cas

- Étude de cas - Morgane CARON : Achat immobilier primo-accédant
- Étude de Cas - Louis SOUVY : Achat immobilier en VEFA

Déroulement de la formation et méthodes pédagogiques

Nos formations E-learning permettent un apprentissage efficace et accessible à tous.

Elles sont composées de modules interactifs, animés et pédagogiques, avec :

- Une présentation des temps forts de votre formation sous forme de vidéo d'accueil ;
- Des dessins animés immersifs ;
- Des apports de connaissances graphiques et animés ;
- Des exercices d'ancrage tout au long des séquences ;
- Chaque capsule / module se termine par un quiz qui permet d'évaluer les connaissances et d'obtenir un score final.
- Des quiz d'entraînement et d'évaluation ;
- Des cas d'application approfondis où l'apprenant est immergé, le temps d'un learning game, dans son environnement de travail.

Supports d'apprentissage

- Carnet de prise de notes.
- Fiche de synthèse.



Un peu d'histoire



Jean-Michel Pauline a fondé Babylon.fr en 1990 et en a dirigé les activités jusqu'en 2023.

Tout au long de sa carrière, il a conjugué responsabilités opérationnelles et développement de formations, contribuant ainsi à l'essor et à la notoriété de l'entreprise.

Depuis 2023, notre équipe perpétue cette vision avec passion et détermination.

Une équipe spécialisée assure désormais la continuité pédagogique, enrichissant et actualisant régulièrement nos programmes de formation. Notre engagement est de maintenir l'excellence et la pertinence des contenus qui ont fait la réputation de Babylon.fr.

Vos référents

Tutorat et accompagnement

Durant toute votre formation, babylon.fr reste à votre service pour toute question pédagogique. En cas de problème technique, ou pour toute question, notre support en ligne est là pour vous apporter de l'aide (support@babylon.fr).

Un spécialiste métier pourra être interrogé à tout moment au cours de votre formation. En cas de difficulté de formation, vous ne vous retrouvez pas seul.

Contact

Pédagogique et administratif : Léa PAULINE - lea.pauline@babylon.fr / +33 4 79 25 94 96

Technique : Lionel PARENT - lionel.parent@babylon.fr / +33 4 79 25 94 96



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie suivante :
actions de formation

Environnement technique

Pour démarrer dans de bonnes conditions, il vous faut :

- ▶ Avoir à sa disposition, pendant toute la durée de la formation, un ordinateur, une tablette ou un smartphone avec un navigateur à jour (Google Chrome, Edge, Firefox ou Safari selon l'appareil utilisé).
- ▶ Maîtriser l'usage des logiciels d'accessibilité le cas échéant (NVDA, JAWS, VoiceOver ou TalkBack selon l'appareil utilisé).
- ▶ Avoir une certaine aisance avec un ordinateur et savoir utiliser au minimum les principales applications courantes (messagerie, navigateur web, bureautique, PDF...).
- ▶ Savoir utiliser internet et avoir un accès avec une connexion haut débit.

Accessibilité



Nous sommes engagés dans un processus d'amélioration de l'accessibilité de nos modules de formation en nous appuyant sur les plus hauts standards actuels.

En plus des sous-titres déjà en option dans la version standard, la navigation est pensée pour les utilisateurs de lecteur d'écran et pour les personnes n'utilisant que le clavier (exercices adaptés...).

La fiche de synthèse de fin de module est structurée pour répondre aux normes d'accessibilité.

Financement et prise en charge de la formation par votre OPCO.

En tant qu'organisme certifié Qualiopi, votre formation chez Babylon.fr peut être prise en charge par un opérateur de compétences (OPCO).

Après avoir identifié l'OPCO dont vous dépendez, renvoyez-lui le devis signé et le programme de votre formation, accompagné de la demande de prise en charge financière que l'on vous fournit.

Vous n'avez plus qu'à attendre l'avis de validation de votre OPCO sous forme de convention de prise en charge à signer.

En fin de formation nous vous transmettons les documents attendus par l'organisme de prise en charge (attestation d'assiduité, relevé de connexion, facture acquittée...) qui vous permettront de finaliser votre demande de remboursement.

Démarrage des sessions de formation

Les entrées en formation se font à tout moment.

Modalité de suivi et fonctionnement du campus

Chaque apprenant possède un identifiant unique et un mot de passe personnel lui permettant de s'identifier sur l'espace de formation. Toutes les actions de formation en ligne font l'objet d'un relevé de connexion.

Un suivi de formation régulier est effectué par nos soins. Un outil de suivi permet le cas échéant à un tuteur, de suivre à distance l'évolution du parcours de l'apprenant.

Modalités d'inscription

Vous pouvez vous inscrire directement sur notre site, sur la page de la formation, en remplissant le formulaire d'inscription que vous trouverez en cliquant sur le bouton « je suis intéressé.e ».

Nos conseillers sont à votre disposition
pour construire votre projet.

Conseillez-moi

formation@babylon.fr
04 79 25 94 96
(Appel non-surtaxé)

